## PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. LE GRANIT MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 1 mars 2021 en visioconférence à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré

Siège #2 - Nicole Charette

Siège #3 - Marie-Claire Thivierge

Siège #4 - Catherine Demange

Siège #5 - Sarah Carrier

Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 2021-03-035 1 - <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public de protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette, Appuyé par la conseillère France Dodier, ET résolu unanimement:

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

**QU**'un enregistrement audio de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

#### 2021-03-036 2 - ADOPT

## 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré, Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge, Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

9.1 Étude géotechnique - ponceau

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Séance ordinaire du 1er février 2021
- 4 SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
  - 4.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
  - 4.2 Rapport du maire
    - 4.2.1 Rapport du Conseil des maires de février 2021
- 5 PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 CORRESPONDANCE
  - 6.1 Bordereau des correspondances
- 7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1 Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes
- **7.2** Résolution décrétant le taux d'intérêt et de pénalité applicable à toute -- somme due à la municipalité
  - 7.3 Achat d'une plieuse
  - 7.4 Demande de subvention au RECIM
  - 7.5 Augmentation de loyer 407 rue Principale
  - 7.6 Unis pour la faune
- 8 SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 Programme des cadets de la Sûreté été 2021
- 9 TRANSPORT
  - 9.1 Étude géotechnique ponceau
- 10 HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 Protocole d'entente pour appels d'offres
- 11 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
  - 11.1 Commandite -Centre des femmes de la MRC du Granit
- 12 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 12.1 Dérogation mineure 371 rang des Grenier
  - 12.2 Changement de zone d'aménagement prioritaire et de réserve dans le -

lot 6 389 012

- 12.3 Avis de motion Règlement visant à modifier le règlement de zonage --
- 2006-09 afin d'inclure des dispositions relatives aux résidences de
- tourisme

- 12.4 Adoption Projet de règlement 2021-02
- 13 LOISIRS-CULTURE
  - 13.1 Éclairage à l'intérieur de l'édifice municipal et du garage municipal
- 14 FINANCES
  - 14.1 Comptes à payer
  - 14.2 Dépenses récurrentes
- 15 FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 VARIA
- **17** RAPPORT DES COMITÉS
- 18 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 2021-03-037

#### 3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier, Appuyé par la conseillère Nicole Charette, Et résolu,

QUE le procès-verbal du 1er février soit adopté tel que présenté.

## 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

## 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

Mme Fredette mentionne que le programmation no 2 de la TECQ 2019-2023 a été acceptée. Le volet 4 soit celui de la voirie locale autorise donc des travaux d'un montant total de 343 120 \$.

#### 4.2 - Rapport du maire

Inscrire contenu ici

#### 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février 2021

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 17 février dernier.

#### 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

#### 6 - CORRESPONDANCE

#### 6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de février 2021 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

### 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 2021-03-038

# 7.1 - Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du Code municipal il a été approuvé, par le conseil de la Municipalité de Piopolis, une liste des personnes endettées envers la Municipalité;

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière de la Municipalité a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée;

**ATTENDU** que si le paiement des sommes dues n'est pas reçu avant le 19 mars 2021, ces dossiers seront transférés à la MRC du Granit pour être vendus pour défaut de paiement des taxes;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré, Appuyée par la conseillère Nicole Charette, Et résolu,

QU'en vertu de l'article 1023 du Code Municipal, le conseil de la Municipalité de Piopolis demande à la MRC du Granit de vendre pour défaut de paiement des taxes, les immeubles suivants :

Numéro de matricule: 7339 98 8470

Propriétaire : CENTRE ÉQUESTRE LE VENT DU SUD S.E.N.C

Numéro de cadastre : 5206534

Taxes municipales et intérêts : 2 703.45 \$

Taxes scolaires et intérêts : 0,00\$ Total des taxes dues : 2 703.45 \$ Numéro de matricule: 7440 22 4649

Propriétaire : JACQUES VERREAULT / MAUDE VERREAULT

Numéro de cadastre : 5206631

Taxes municipales et intérêts : 4 142.70 \$ Taxes scolaires et intérêts : 247,68\$

Total des taxes dues : 4 390.38 \$

Numéro de matricule: 7439 19 4577 Propriétaire: MAUDE VERREAULT Numéro de cadastre : 5206590

Taxes municipales et intérêts : 1 023.65 \$

Taxes scolaires et intérêts : 41,77\$ Total des taxes dues : 1 065.42 \$

Numéro de matricule :7439 19 3922 Propriétaire : MAUDE VERREAULT Numéro de cadastre: 5206589

Taxes municipales et intérêts : 3 729.90 \$

Taxes scolaires et intérêts : 251,15 Total des taxes dues : 3 981.05 \$

Numéro de matricule: 7340 80 7562 Propriétaire : JACQUES VERREAULT

Numéro de cadastre : 5206535, 5206778, 5207219

Taxes municipales et intérêts : 8 139.78 \$

Taxes scolaires et intérêts : 0,00 Total des taxes dues : 8 139.78 \$

Numéro de matricule: 7440 32 1060 Propriétaire : JACQUES VERREAULT Numéro de cadastre : 5206779

Taxes municipales et intérêts : 1 446.59 \$

Taxes scolaires et intérêts : 0,00\$ Total des taxes dues : 1 446.59 \$

Numéro de matricule : 7435 10 0502

Propriétaire: MARC VACHON / LUC VACHON

Numéro de cadastre : 5207204

Taxes municipales et intérêts : 39.86 \$ Taxes scolaires et intérêts : 16,41\$ Total des taxes dues : 56.27 \$

Numéro de matricule: 7441 86 1398 Propriétaire : SASSI GINO JOHN & AUTRES

Numéro de cadastre : 5206712

Taxes municipales et intérêts : 68.88 \$ Taxes scolaires et intérêts : 0,00\$ Total des taxes dues : 68.88\$

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2021-03-039

## 7.2 - Résolution décrétant le taux d'intérêt et de pénalité applicable à toute somme due à la municipalité

ATTENDU l'adoption du Règlement 2021-01 régissant les comptes de taxes et leur taux d'intérêt.

ATTENDU QUE l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la Municipalité à décréter par résolution le taux d'intérêt applicable aux créances municipales impayées;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge, Appuyé par la conseillère Catherine Demange,

Et résolu

**QUE** le taux d'intérêt applicable sur ledit solde de l'avis d'imposition et du tarif pour les services municipaux est fixé à 10% par année en ajoutant une pénalité de 5% par année.

**QUE** le taux d'intérêt applicable sur le solde de toute autre facture émise par la Municipalité est fixé à 15% par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2021-03-040 7

#### 7.3 - Achat d'une plieuse

Il est proposé par la conseillère-France Dodier, Appuyé par la conseillère Marie Claire Thivierge, Et-résolu,

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'achat d'une plieuse modèle 208J, tel que définie dans la soumission de Hamster Dubé, au prix de 2 591 \$ plus les taxes applicables.

**QUE** ce montant soit payé à même la subvention gouvernementale reçue pour le contexte de pandémie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2021-03-041

#### 7.4 - Demande de subvention au RECIM

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

**ATTENDU QUE** la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré, Appuyé par la conseillère Nicole Charette, Et résolu,

**QUE** le conseil municipal de Piopolis autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au dépôt d'une demande d'aide financière de 30 000 \$ pour la réfection de la toiture de l'édifice municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2021-03-043

#### 7.6 - Unis pour la faune

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Piopolis est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire;

POUR-CES-MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré, Appuyé par la conseillère Sarah Carrier, Et résolu unanimement des membres présents;

QUE la municipalité de Piopolis appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

QU'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sousoptimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-03-044

8.1 - Programme des cadets de la Sûreté - été 2021

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec offre un Programme de cadets de la Sûreté et qu'elle agit à titre d'employeur des cadets et de responsable dans le cadre de ce programme;

ATTENDU QUE les employés embauchés dans le cadre dudit Programme de cadets de la Sûreté n'ont pas le statut de policier ni d'agent de la paix et n'ont donc pas les pouvoirs ni les devoirs et détiennent les mêmes pouvoirs et devoirs que tout citoyen et qu'à ce titre, il est nécessaire que les cadets fassent appel aux policiers de la Sûreté dès qu'une intervention s'avère de juridiction policière;

**ATTENDU QUE** les coûts de ce programme sont de 20 000 \$, payable à 50 % par la Sûreté et à 50% par les municipalités désireuses d'y participer;

ATTENDU QUE la municipalité de Lambton a signifié son intérêt à faire partie dudit programme et qu'elle signera l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis ainsi que les municipalités de Frontenac, Lac-

Mégantic et Marston désirent également bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis ainsi que les municipalités partenaires acceptent d'assumer en parts égales avec la municipalité de Lambton la contribution maximale de 10 000 \$, soit une contribution de 2 000 \$ chacune.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette, Appuyé par la conseillère Catherine Demange, Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis confirme son désir de participer au Programme de cadets et qu'à ce titre elle délègue la municipalité de Lambton à signer, pour et en son nom, l'entente à intervenir avec la Sûreté du Québec concernant ledit programme;

QUE la municipalité de Piopolis autorise le maire et la directrice générale et secrétairetrésorière à signer, s'il y a lieu, l'entente à intervenir avec la municipalité de Lambton afin d'établir leurs droits et obligations respectifs dans la mise en application du Programme de cadets:

**QUE** la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9 - TRANSPORT

#### 2021-03-045

#### 9.1 - Étude géotechnique - ponceau

**ATTENDU QUE** la municipalité procédera au remplacement du ponceau qui permet l'écoulement du ruisseau à Lionel la rue du Vieux-Moulin;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit retenir des services professionnels pour effectuer une étude géotechnique pour la réalisation de ce projet ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres de services.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange, Appuyé par le conseiller Nil Longpré,

**QUE** le conseil municipal de Piopolis retienne l'offre de service de Englobe au montant de 11 560,15 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit payée à même les surplus affectés aux dépenses reliées au seuil du programme de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10 HYGIÈNE DU MILIEU
- 11 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#### 2021-03-049

12.2 - Changement de zone d'aménagement prioritaire et de réserve dans le lot 6 389 012

CONSIDÉRANT la demande 2021-01-0002;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est de permettre la construction dans certaines zones d'aménagement de réserve dans le développement de la Vieille-Forge (Yvan Roy, développement RFP Inc.);

CONSIDÉRANT QUE la demande à une portée collective;

CONSIDÉRANT QU'il faut échanger la superficie des zones d'aménagement prioritaire (ZAP) au sud de la rue des Sources (partie 1 à 6), pour une superficie équivalente en zone

d'aménagement de réserve (ZAR) entre la rue du Soufflet et la rue de l'Artisan (parties 17, 40 à 42 et 45);

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour une superficie d'environ 25 000 m²;

CONSIDÉRANT QUE la demande va modifier le plan d'aménagement du milieu urbain;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande;

Il est proposé par la conseillère France Dodier, Appuyé par le conseiller Nil Longpré, Et résolu,

**QUE** la municipalité de Piopolis demande à la MRC du Granit de procéder au déplacement de plus ou moins 25 000 mètres carrés du ZAP vers ZAR.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 12.3 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le règlement de zonage 2006-09 afin d'inclure des dispositions relatives aux résidences de tourisme

Je, soussignée, Nicole Charette, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de RÈGLEMENT NO 2021-02 modifiant LE règlement de zonage NO 2006-009 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME

Le projet de règlement vise à modifier les dispositions relatives aux résidences de tourisme.

#### 12.4 - Adoption - Projet de règlement 2021-02

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 2006-009;

**ATTENDU QUE** la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier, Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge, Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT No 2021-02 MODIFIANT LE règlement de zonage NO 2006-009 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le Maire M. Peter Manning le 5 avril 2021, à 18 h 30, au 403, rue Principale, Piopolis;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

1 vote contre (Nil Longpré) 6 votes pour

#### 13 - LOISIRS-CULTURE

**ATTENDU QUE** le remplacement des systèmes d'éclairages actuels permettra des économies d'énergie;

**ATTENDU QU**'un programme d'aide financière est admissible pour obtenir des crédits d'Hydro-Québec pour le remplacement d'éclairage par le DEL.

Il est proposé par la conseillère France Dodier, Appuyé par le conseiller Nil Longpré, Et résolu,

QUE la municipalité retient la soumission de Philippe Mercier Inc. pour le remplacement les fixtures et les tubes de type incandescents par des tubes au DEL à l'édifice municipal et au garage municipal;

**QUE** la dépense de 7 001 \$ plus les taxes applicables soit payée à même le poste budgétaire 02-700-00-000 Entretien édifice municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 14 - FINANCES

#### 2021-03-052

#### 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette, Appuyé par la conseillère Catherine Demange, Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de février 2021 est déposée aux membres du Conseil.

## 2021-03-053

#### 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

### 16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

## 17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré

Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)

Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, santé et bien-être

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère #3 Mme Marie-Claire Thivierge

Santé et bien-être

Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (souscomité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Conseiller # 5: Mme Sarah Carrier Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport. Comités : Piopolis fête l'hiver, Noel des enfants, politique familiale municipale Conseiller # 6: **Mme France Dodier** Administration générale, sécurité publique, transport Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles. M. Peter Manning Maire: Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité Vert 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS Aucune question. 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé par la conseillère France Dodier, QUE la séance soit levée; il est 19 h 56. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ Emmanuelle Fredette, Directrice générale Peter Manning, maire & secrétaire-trésorière CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité. Emmanuelle Fredette, Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code

2021-03-054

municipal.

Maire

**Peter Manning** 

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de mars 2021

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
1196	9399-8052 Québec Inc (CTMatic)	Tour LENOVO- remplacer le serveur DG + main d'oeuvre	1 605.05 \$
			1 605.05 \$
1128	ANUGO.CA	Profil vituel - Camping mars 2021	75.00 \$
			75.00 \$
1222	Atlantis Pompe	Interrupteur Hannay - Patinoire	256.11 \$
			256.11 \$
547	André Martel	Nettoyage des gardes-fous - déc, janv & fév	597.87 \$
			597.87 \$
45	Dubé Équipement de Bureau Inc.	Plieuse 2088J Folder	2 979.00 \$
		Caisse papier, classeur vertical, tampon Noir	101.08 \$
		Chemise Légal Offix	22.17 \$
			3 102.25 \$
42	L'Écho de Frontenac	Avis public Projet du Règlement 2021-02	181.75 \$
			181.75 \$
	Experts-Conseils NIXO	Services prof - Analyse structurale, quai municipal	396.66 \$
		Services prof - Système d'épuration des eaux usées	905.60 \$
			1 302.26 \$
981	Entrepot Plancher Design	Peinture ultra intérieur - Édifice municipal	121.48 \$
		Peinture ultra intérieur - Édifice municipal	198.91 \$
			320.39 \$
35	Fédération Québécoise des Municipalités	Honor prof Estimation + rédaction du rapport - Camping	3 715.12 \$
	•		3 715.12 \$
1189	GSC Communication	Vérifié les branchements téléphonique- changement	110.00 \$
		fournisseur	110.00 \$
1164	Priorité Strat J inc	Formation Gestion du Stress (28 août et 25 sept)	258.69 \$
		,	258.69 \$
931	La COOP Alliance	Bicarbonate sod 25Kg 5x)- eaux usées/ Asphalte	225.41 \$
331	Ed COOT / Midrice	Adapteur, manchon inv garage / Bois traité cabane à sel	48.61 \$
		Ruban de montage, Porte papier salle de bain	25.48 \$
		Manchon, pinceau, doublure plastique	18.91 \$
			318.41 \$
1223	Lawsonj Products	Collier de serage, écrou boulon stainless	233.85 \$
	•	Fournitures Garage	233.85 \$
16	Le Magasin Général	Essence camionnette 2021-03-22	119.10 \$
	<b></b>	Essence camionnette 2021-03-28	96.00 \$
		Essence camionnette 2021-03-02 + Café	141.30 \$
		Essence patinoire - 2021-02-18	20.00 \$
		Essence camionnette 2021-03-06	80.00 \$
		Essence camionnette 2021-03-12	102.20 \$
		Essence camionnette 2021-02-23	100.54 \$
			659.14 \$

1205	Marie-Christine Picard	Lutte myriophylle a épis - mars 2021	1 888.47 \$ 1 888.47 \$	
1215	Numérique.ca	Ajustement courriels dans Outlook	1 034.78 \$ 1 034.78 \$	
1156	Manisoft	Contrat servie du 1er avril au 31 mars 2022- Camping	1 055.47 \$ 1 055.47 \$	
1187	Pro Énergie	Filtre pour fournaise - Garage	138.25 \$ 138.25 \$	
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Filtre P550821 Inter 2020 Barrure de chaine - Inter 2006 Impact socket, Terminal Crimping kit - Outils garage Boyau 3/8"x75' - Fourniture garage Lingette de nettoyage - fourniture garage Urée Inter 2020/ Huile 5W30 5L Camionnette 10-PC Torque Lock - petit outils	60.81 \$ 68.92 \$ 197.35 \$ 236.85 \$ 97.08 \$ 284.42 \$ 182.99 \$ 1 128.42 \$	
190	Raymond Chabot Grant Thornton	Misssion d'audit pour année 2020	5 173.88 \$ 5 173.88 \$	
955	Serge Gaudard	Remb frais de dépl oct-nov-déc 2020/ janv-fév-mars 2021	65.32 \$ 65.32 \$	
327	Stanley Sécurité	Service feu - télésurveillance - Bureau	336.50 \$ 336.50 \$	
635	Tourisme Cantons-de-L'Est	Guide touristique 2021-2022	114.98 \$ 114.98 \$	
1037	Xerox	Copies 2021-01-27 au 2021-02-25	271.67 \$ 271.67 \$	
		Grand total des dépenses à faire approuver	24 312.32 \$	ı

## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de mars 2021

Fournisseurs	Description	Montant payé
Recevceur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	2 622.60 \$
necessar delicar da dallada	,,	2 622.60 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	7 202.66 \$
Willistic du Nevella da Quesco	Neimises de L'empioyeur 15115 5550 in CCC	7 202.66 \$
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne mars 2021 RA	76.98 \$
ACCEO Solutions inc	Sauvegarde en lighe mais 2021 NA	76.98 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour mars 2021- Maire	54.00 \$
Dell'Intobilità illa		54.00 \$
Bell	Internet de la Halte mars 2021	70.13 \$
		70.13 \$
Câble-Axion	Internet et téléphone au camping mars 2021	53.48 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur mars 2021	220.10 \$
	Installation + Internet garage - mars 2021	63.18 \$
	Internet + ligne téléphonique- Maison L-G mars 2021	108.67 \$
		445.43 \$
Communiciation Plus	Émetteur-récepteur mois mars 2021	172.46 \$
	·	172.46 \$
CNESST	Avis de cotisation 2020 / CNESST	14.67 \$
CNESST	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	14.67 \$
Eurofins	Échant. 5313554-5313555- Eau potable	98.01 \$
Euronns	Éch 5270197,5313556, 5313557, 5313558 - Eaux usées	364.47 \$
	Lul 3270197,3313330, 3313337, 3313330 - Luux usees	462.48 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 Station PP01	80.80 \$
Hydro Québec	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 station PP01 Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 - Bât. Service	1 160.86 \$
		278.38 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 -Maison L-G	
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 - Cent commun.	508.08 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 Aqueduc	570.91 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 - Halte	232.28 \$ 67.35 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 - Quai	
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 Tour à feu	27.97 \$
	Électricité du 2021-01-13 au 2021-03-10 -Patinoire	329.95 \$
	Électricité du 2021-02-07 au 2021-03-06 - Sys. Chauffage	1 584.03 \$ 32.28 \$
	Électricité du 2020-11-07 au 2021-01-11 - Station PP03	
	Électricité du 2021-01-12 au 2021-03-09- Station PP02	53.47 \$
	Électricité du 2021-01-12 au 2021-03-09-Camping	88.40 \$
	Élect. du 2021-02-01 au 2021-02-28- Éclair. Public	217.94 \$
	Électricité du 2021-01-22 au 2021-03-23- Garage	554.69 \$ 5 787.39 \$
		450.00 ¢
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - mars 2021	150.00 \$ 150.00 \$
		·
Harnois Énergies	Diesel 1 347.900L à 1.0460\$ - 2021-03-08	1 621.03 \$
-	Huile à chauffage 600.800L à 0.7990 - 2021-03-08 Garage	551.93 \$
	Diesel 1 573.300L à 1.0380\$ - 2021-03-16	1877.65 \$
	Huile à chauffage 588.900L à 0.7510L - 2021-03-30 Garage	508.49 \$
		4 559.10 \$
Primus	Téléphone garage 2021-02-22 au 2021-03-21	72.87 \$
		72.87 \$

Sanitaire Lac-Mégantic	Récupération de rebuts mars 2021	26.44 \$ 26.44 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente inter - Centre sportif 2021 1/4 Entente incendie immobilisations 2021 1/4	3 678.00 \$ 291.19 \$ 3 969.19 \$
Visa	Achats février 2021(Timbre, Filet de protection patinoire	1 458.70 \$ 1 458.70 \$
	Grand total des dépenses réccurentes _	27 145.10 \$

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN FÉVRIER 2021

Liste déposée à l'assemblée du 01 mars 2021

## COURRIER

Chambre de Commerce Région de Mégantic

Nouvelle planification stratégique qui se veut très régionale et proche de leurs membres, nous avons mis en place plusieurs actions et plusieurs autres projets. Notre nom et de notre logo seront annoncées sous peu afin de démontrer notre dynamisme et notre volonté de changer les choses.

Festival Saint-Zénon-De-Piopolis

Nous vous remercions pour votre soutien au fonctionnement d'un montant de 1000.00\$ et de votre soutien aux activités spéciales tenues en faveur des enfants du niveau primaire, d'un montant de 345.00\$.